

La Présidente

Strasbourg, le 18 mars 2026

Monsieur le Président du Conseil de développement,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de développement,

En lien avec M. Alain JUND, Vice-président en charge des mobilités, des transports, des déplacements, de la politique cyclable et du plan piéton, j'ai le plaisir de vous adresser les éléments en réponse aux trois notes du Conseil de développement relatifs aux mobilités :

- « Favoriser la pratique du vélo dans l'Eurométropole de Strasbourg » transmise le 1^{er} juin 2023 ;
- « Favoriser le covoiturage entre le domicile et le travail au sein de l'Eurométropole de Strasbourg et dans son aire d'attractivité », transmise le 18 septembre 2023 ;
- « Vers un transport public efficace et attractif dans l'Eurométropole de Strasbourg », transmise le 26 novembre 2024.

En effet, conformément au protocole de partenariat entre l'Eurométropole de Strasbourg et le CODEV de juin 2022, j'ai pris l'engagement de renforcer le dispositif de suivi des avis et autres contributions produites par votre instance. Il s'agit notamment de vous rendre compte des suites données à vos préconisations dans la durée.

Suite à nos premiers échanges à l'occasion de la présentation de vos avis sur le vélo et le covoiturage en Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 6 octobre 2023, puis à l'échange sur les transports publics avec M. Alain JUND le 25 mars 2025, vous trouverez ci-joint une actualisation des éléments en réponse à vos différentes préconisations.

Espérant que ces éléments répondent à vos attentes, je vous remercie encore pour votre engagement fort pour faire vivre la participation citoyenne à l'échelon métropolitain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de développement, l'expression de mes cordiales salutations.

Pia JMS

PJ :

- *Annexe 1 : Fiche de suivi des préconisations issues de la note « Favoriser la pratique du vélo dans l'Eurométropole de Strasbourg », juin 2023.*
- *Annex2 : Fiche de suivi des préconisations issues de la note « Favoriser le covoiturage entre le domicile et le travail dans l'Eurométropole de Strasbourg », septembre 2023.*
- *Annexe 3 : Fiche de suivi des préconisations issues de la note « Vers un transport public efficace et attractif dans l'Eurométropole de Strasbourg », novembre 2024.*

Votre contact : Enora Berton – Direction Participation Citoyenne – Enora.Berton@strasbourg.eu